Publication MAR_20260212
du 03/11/2026
au 03/01/2027

322

La 1ère vice-présidente de Dijon métropole
Maire de Dijon

Mesdames, Messieurs, les membres
du Conseil métropolitain

Dijon, le 3 novembre 2026

Affaire suivie par : Lucile ROYER-ECOFFET, Directrice générale déléguée aux ressources

Objet : convocation au Conseil métropolitain

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

À la suite de la démission de Monsieur François Rebsamen de ses fonctions de président de Dijon Métropole, le conseil métropolitain est appelé à procéder à l'élection d'un nouveau président et au renouvellement des membres du bureau.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1, L. 5211-2 et L. 5211-10, j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil métropolitain qui se tiendra le :

lundi 9 novembre 2026 à 17 h 30
Hôtel de la Métropole – Salle du Conseil
40, avenue du Drapeau – 21000 DIJON

afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour ci-joint.

Les projets de rapports sont disponibles sur: https://idelibre.libriciel.fr/deepLink

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie KOENDERS

DIJON MÉTROPOLE
40, avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon cedex
Tél : 03 80 50 35 35 • Fax : 03 80 50 13 36
contact@metropole-dijon.fr • www.metropole-dijon.fr

ORDRE DU JOUR

du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du lundi 09 novembre 2026

	OBJETS	*RAPPORTEURS*
1	Élection du Président de Dijon métropole	**Madame BAYARD**
2	Composition du bureau métropolitain	
3	Élection des vice-présidents et autres membres du bureau métropolitain	
4	Délégations de compétences du Conseil métropolitain au Président	
5	Délégations de compétences du Conseil au Bureau métropolitain	
6	Elus – Indemnités de fonction	
7	Désignation d'un nouveau représentant de Dijon métropole en remplacement de Monsieur François REBSAMEN, démissionnaire, au sein des instances de la Société Publique Locale Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » dite SPLAAD	